

De Creil à Montereau, éléments pour l'étude de la délocalisation d'une faïencerie en 1895.

par
Jacques Bontillot

Au début de cette année 1995, le musée de la faïence de Montereau n'a guère songé à marquer son dixième anniversaire par une exposition d'envergure. Il est vrai qu'il n'en avait pas les moyens et que la ville, toute entière, célèbre actuellement le VIII^{ème} centenaire de sa collégiale. Aucun monterelais n'a donc pensé à fêter un autre anniversaire : celui de l'arrivée massive des faïenciers Creillois à Montereau. La ville de Creil a également omis de commémorer cet événement, et pourtant...

Les *restructurations* et les *délocalisations*, qui touchent actuellement la plupart des secteurs industriels en perturbant gravement le tissu social, sont-elles une nouveauté ?

Manquant personnellement de temps pour effectuer une étude approfondie sur le sujet, nous avons pensé qu'il serait néanmoins utile d'évoquer cette ancienne délocalisation, ne serait-ce qu'à travers les quelques documents d'époque actuellement disponibles, pour inciter quelque étudiant à apporter sa pierre à l'édifice...

La manufacture de Creil, à la fin du XIX^{ème} siècle.

Après le décès du gérant de la société, Barluet, une assemblée générale extraordinaire rassemble les actionnaires le 23 juin 1884. Il est alors décidé de remplacer la société en commandite par une société anonyme. Le capital est divisé en 279 actions de 10.000 F et la société est administrée par un Conseil de 4 ou 5 membres qui a tous pouvoirs pour la gestion des deux manufactures de Creil et de Montereau.

En 1885, le conseil d'administration décide de vendre le parc de Creil. En 1889, il vend le moulin de la faïencerie. Par contre, en 1890, la société achète un immeuble à Paris pour y installer son siège social, des magasins et des bureaux.

Enfin, le 8 mai 1895, l'assemblée générale des actionnaires décide, *pour réduire les frais généraux*, de transférer à Montereau les services implantés à Creil et de supprimer cette dernière manufacture. Elle charge le Conseil d'administration de vendre l'immeuble de Creil au prix qu'il jugera convenable.

En fait, à cette date, la manufacture avait déjà fermé ses portes et 125 familles de faïenciers s'apprétaient à quitter Creil pour Montereau.

La Semaine de l'Oise, 31 Mars 1895 (extraits) CREIL

«Dimanche dernier, le bruit se répandait dans notre ville que l'importante manufacture de faïence de Creil allait fermer.

M. Durant, l'estimé directeur de Creil est appelé à la direction des usines réunies (de Creil et de Montereau) avec le dévoué M. Lerondeau comme chef de fabrication (*).

Nous ne pouvons qu'exprimer ici tous nos regrets et adresser au sympathique M. Durant nos voeux les plus sincères pour la réussite de l'oeuvre importante qui lui est confiée, car depuis 3 ans qu'il était à Creil, nous avons appris à l'apprécier et à l'estimer.

Au conseil municipal, il avait su attirer les sympathies bien méritées de ses collègues qui reconnaissaient en lui l'homme intègre par excellence, et sa bienveillance envers les ouvriers de la Manufacture.

Il reste donc 200 ouvriers hommes ou femmes mariés. Il apparaît qu'on doit emmener 150 à 180 ouvriers à Montereau. Ce ne sera donc pas un si grand désastre que le prétendait *Le Petit Journal* de vendredi, pour les ouvriers (**).

On nous affirme même que l'on s'attendait si peu à cette décision que M. Durant comptait passer encore quelques années à la direction de Creil, et se retirer ensuite dans nos environs -- il était en pourparlers pour acheter le moulin de Verneuil et en faire une petite propriété -- sans cet incident inattendu.

D'ailleurs, si cette fusion avait été décidée il y a une dizaine d'années, au moment du renvoi des ouvriers, de la suppression de la caisse de secours ou de la chute du moulin, tout le monde s'attendait à voir fermer la manufacture, tandis qu'aujourd'hui, alors qu'on la voyait renaître et prospérer de jour en jour, personne ne pouvait y croire, et il a fallu de sérieuses raisons à la société pour qu'elle choisisse Montereau.

Nous pouvons aussi affirmer qu'aucun amateur ne s'est présenté pour l'achat de l'immeuble.

Nous avons appris de source certaine : Si l'administration a choisi Montereau, c'est à cause du mauvais état de l'immeuble de Creil, de la perte de sa force hydraulique et les frais occasionnés par les différentes causes qui se sont succédées depuis 20 ans, au détriment de la manufacture...

La majeure partie des ouvriers suivront MM. Durant et Lerondeau à Montereau.

(*) - M. Lerondeau commandait une section de sapeurs-pompiers et était la cheville ouvrière de la Manufacture.

La Semaine de l'Oise, 7 Avril 1895 CREIL

« Dimanche dernier (31 mars), le bruit se répandait dans notre ville que l'importante manufacture de faïence allait fermer... La société joint les deux faïenceries de Creil et Montereau en une seule et elle a dû choisir Montereau dont l'importance et les constructions se prêtent mieux à l'extension et à la concentration de tous ses services. si l'administration a choisi Montereau, c'est à cause du mauvais état de l'immeuble de Creil, de la perte de sa force hydraulique et des frais occasionnés par les différentes causes qui se sont succédées depuis vingt ans au détriment de cette manufacture. »

« Cet événement très déplorable pour Creil, qui va causer à notre ville une perte annuelle de 500 à 600.000 F, sera atténuée pour les ouvriers de la faïencerie. La plus grande partie d'entre eux suivra à Montereau M. Durant et M. Lhérondeau. »

« On comprend donc les regrets avec lesquels les Creillois voient disparaître une vieille usine plus que centenaire, qui a tant contribué à leur richesse et dont les excellents produits portaient son nom dans l'univers entier... Ce n'est pas sans une certaine tristesse que les habitants de notre département assistent à la disparition de la vieille marque qu'ils étaient habitués à rencontrer partout au cours de leurs voyages et qui leur rappelait au loin le foyer natal, *Creil et Montereau*. »

(extraits cités par Maddy Ariès dans « Creil : faïence fine et porcelaine », Paris, Lib. Guénégaud, 1994, p. 29).

La Semaine de l'Oise du 14 avril, signale que «pour le moment, les 125 familles qui doivent partir de Creil comprennent 420 à 450 personnes sur lesquelles 180 travaillent à la Manufacture».

“La fermeture de la faïencerie est non seulement une chose irrémédiable, elle est commencée et M. Durant a déjà quitté Creil, mercredi dernier. Mardi soir, tout le personnel, employés, ouvriers et ouvrières, s’est réuni dans le parc de la manufacture, et l’un des chefs d’atelier, en remettant à M. Durant, un magnifique plat d’étain, l’Etoile du Matin, par Ledru, souvenir reconnaissant des ouvriers et ouvrières de la Faïencerie de Creil, lui a adressé le discours suivant :

Monsieur le Directeur,

La Manufacture de Creil étant abandonnée et transportée à Montereau, nous nous sommes réunis une dernière fois pour dire adieu à cette vieille manufacture qui nous a vu naître, qui nous a nourri, où nous avons été tour à tour heureux et malheureux, où notre existence enfin s’est écoulée et où nous laissons le meilleur de nos souvenirs.

En disant adieu à cette usine, nous venons dire au revoir à son dernier directeur, à celui qui l’avait relevée, qui malgré l’état de délabrement dans lequel elle était tombée, avait pu nous donner un moment l’illusion et l’espoir d’une restauration possible et qui, s’il n’y a pas réussi, c’est uniquement à cause de l’arrêt prématuré qui la ferme définitivement.

A cette restauration, permettez-nous aussi d’y associer le nom de M. Philippe, qui l’avait commencée et qui a laissé parmi nous un souvenir impérissable.

Certes, nous ne saurions blâmer les administrateurs qui ont songé à fusionner deux usines en une seule, en choisissant la neuve et abandonnant la vieille ; mais nous ne pouvons nous défendre de l’émotion qui nous étreint au moment de quitter cette maison que vous aviez su rendre pour nous, M. le Directeur, la maison commune où régnait la vie de famille.

Nous vous disons au revoir, puisque tous ou presque tous, nous vous suivons dans cette nouvelle direction que l’administration vous a confiée en raison des grandes qualités que vous avez déployées à Creil.

Nous vous accompagnerons, vous et votre digne collaborateur M. Lerondeau, avec la plus grande confiance. Nous nous retrouverons à Montereau, où nous espérons trouver des camarades qui comprendront que vous leur apportez le bien-être et la vie régulière.

Nous reconstituerons là-bas nos groupes et notre vie familiale et nous vous aiderons de tout notre pouvoir dans la lourde tâche que vous entreprenez.

Au revoir, M. le Directeur, veuillez accepter ce modeste souvenir de vos ouvriers et ouvrières reconnaissants, il vous rappellera ceux qui vous ont aimé ici, il vous rappellera aussi cette vieille faïencerie illustrée par nos pères, à qui nous disons une dernière fois adieu.

Inutile d’ajouter que bien des larmes ont souligné cet adieu.

M. Durant, très ému, remercie chaudement et promet de faire à Montereau ce qu’il a fait à Creil, c’est-à-dire d’employer tout son pouvoir à allier les intérêts de l’administration avec ceux des ouvriers.

Un autre chef d’atelier s’avance alors vers M. Lerondeau, et en lui remettant un superbe vase en bronze, Le lever du jour, par Lelièvre, il lui dit :

Monsieur Lerondeau,

Nous disions tout à l’heure que nous étions décidés à suivre M. Durant et son digne collaborateur, M. Lerondeau. Nous ne saurions oublier avec quel dévouement vous avez secondé M. Durant dans l’oeuvre de relèvement qu’il menait si sûrement sans ce brusque arrêt. Nous rappelions le souvenir de cet excellent M. Philippe et nous vous voyons avec l’un l’autre les aidant de tout votre pouvoir et avec toute l’ardeur nécessaire à la marche en avant de la manufacture.

Pourquoi donc a-t-il fallu qu’une décision vienne arrêter brusquement cette existence familiale. Cet arrêt, heureusement, n’est que momentané, puisque la presque totalité du personnel vous suit à Montereau.

Soyez donc assuré, Monsieur, que nous continuerons là-bas les mêmes traditions qu’à Creil, c’est-à-dire à aimer et à respecter nos chefs comme par le passé, en maintenant haut et ferme le drapeau de la Faïencerie.

Nous vous avons vu aussi sacrifiant le peu de temps que vous laissait la manufacture pour vous occuper de toutes les questions ouvrières : sapeurs-pompiers, secours mutuels, etc., etc.

Pour ne parler que des sapeurs-pompiers, combien sont encore présentes à toutes les mémoires ces belles réunions que vous organisiez avec tant d’éclat. Cette belle compagnie toujours prête à rendre service à la ville de Creil, laissera, nous en sommes certains, un souvenir durable parmi nos concitoyens. Nous sommes donc assurés qu’à Montereau, vous apporterez le même zèle à seconder M. Durant et à vous occuper de nous.

Nous n’aurions pas voulu que vous quittiez Creil et cette manufacture que vous avez tant aimés sans que vous emportiez un souvenir des ouvriers et ouvrières reconnaissants qui ne vous oublieront pas et qui vous suivront à Montereau avec la plus grande confiance.

M. Lerondeau remercia en quelques paroles, l’émotion ne lui laissant que la ressource de serrer la main

à tous ces braves ouvriers.

Cette réunion est la cloche du départ, et maintenant chacun s'apprête à suivre M. Durant qui est parti mercredi matin et à qui les chefs d'ateliers réunis sous la gare ont remis un bouquet admirable, avec ruban portant ces mots : souhaits de prospérité.

Nous ne saurions rien y ajouter ; puisque ce départ est irréparable, nous dirons nous aussi : souhaits de prospérité."

"Creil, qui, dans les dernières années du XVIIIe siècle, abritait à peine 900 habitants, sans moyen de travail, en comptait, 25 ans après, 1.700, tous actifs et laborieux. Et nous ne parlons pas ici de toutes les communes voisines, Montataire, Nogent, Villers St-Paul, etc., qui, toutes, avaient pris part à ce développement remarquable.

On comprend donc les regrets avec lesquels les creillois voient disparaître la vieille usine plus que centenaire qui a tant contribué à leur richesse et dont les excellents produits portaient son nom dans l'univers entier. Nous nous associons à ces regrets, et ce n'est pas sans une certaine tristesse que les habitants de notre département assistent à la disparition de la vieille marque qu'ils étaient habitués à rencontrer partout, au cours de leurs voyages, et qui leur rappelait au loin le foyer natal : Creil et Montereau !"

Comment cette délocalisation "acceptée" à Creil a-t-elle été vécue à Montereau ?

A l'heure actuelle, compte tenu du peu de documents que nous avons consultés, il est difficile de se faire une idée suffisamment précise de la situation à Montereau.

Nous n'avons recueilli, incidemment, que deux articles de presse et deux textes tirés des archives communales. Il en existe certainement d'autres...

Ceux-ci montrent que l'arrivée massive des ouvriers de Creil était une des préoccupations des édiles monterelais.

Voici ces éléments d'histoire :

Le Progrès de Seine-et-Marne, 23 Mai 1895 MONTEREAU

"Les ouvriers de l'usine de Creil commencent à arriver à Montereau. Ils sont très cordialement reçus par leurs collègues de Montereau. La chose difficile, pour les nouveaux arrivants, est de trouver des logements.

On craignait que l'arrivée des ouvriers de Creil ne force la direction de Montereau à renvoyer un certain nombre d'ouvriers. Cette crainte paraît aujourd'hui écartée, les arrivants trouvant à se caser dans les ateliers et amenant avec eux le matériel.

Espérons que, sous l'habile direction de M. Antony Durant, la fabrique reprendra un nouvel essor et que les ouvriers de Montereau, comme ceux de Creil, auront tous du travail, ce qui permettra à notre ville de revoir les jours prospères d'autrefois."

Les personnes qui désireraient construire des logements peuvent le faire au plus vite car il sera difficile de loger, d'ici le 30 juin, le personnel arrivant de Creil. Ils sont donc certains de louer immédiatement leurs logements."

Correspondance du Maire de MONTEREAU (brouillon de lettre n° 74 du 24 Mai 1895)

Classe nouvelle à l'école de filles.

Arrivée des familles d'ouvriers de Creil : problème de surcharge des écoles.

"Monsieur l'inspecteur primaire, à Fontainebleau,

J'ai l'honneur de vous signaler un fait portant sur l'agglomération spontanée de la population de Montereau produite par le changement survenu dans l'administration de la Manufacture de faïence.

Cent cinquante familles d'ouvriers de Creil sont ramenées à Montereau et cette population comble les écoles d'un surcroît extraordinaire d'enfants, notamment l'école de filles dont les classes sont insuffisantes.

En ce moment, plusieurs classes comptent de 50 à 70 élèves empilés les unes contre les autres.

Comme nous possédons dans cet établissement une classe que la municipalité se chargerait de meubler et d'installer avec ses faibles ressources, je viens vous prier de bien vouloir nous accorder, aux frais du Ministère de l'instruction publique, une institutrice qui serait chargée de la direction d'une classe supplémentaire pour diminuer d'autant le trop plein des autres classes.

Il y a urgence que M. l'inspecteur se rende compte de visu de la nécessité de créer un nouveau poste à l'école de filles."

Délibération du Conseil municipal de MONTEREAU - 28 février 1896 - (p. 258)

Arrivée d'ouvriers de Creil : surcharge d'enfants dans les écoles

Entretien des bâtiments communaux.

Achat et entretien du mobilier communal et scolaire.

“Au commencement de l'année

“Depuis, en raison de l'accroissement de la population scolaire dû à la venue des ouvriers faïenciers de Creil, la municipalité a été dans l'obligation d'ouvrir une nouvelle classe à l'école de filles, et d'aménager des logements à l'école de garçons, pour des instituteurs stagiaires mariés. Les dépenses de ces travaux qui ne pouvaient être prévus à la formation du budget, en 1894, ont été prélevées sur le même crédit (celui de l'entretien des écoles), de sorte que, en fin d'exercice, il est insuffisant à solder divers mémoires de travaux exécutés par la force des choses.

Il en est de même du crédit du mobilier communal et scolaire....

Le conseil vote les crédits supplémentaires nécessaires et prie M. le Préfet d'accorder (le transfert de crédits).”

En définitive, cette délocalisation centenaire montre bien que les restructurations pour raisons économiques ne sont pas une nouveauté...

Comme nous l'avons déjà mentionné, il serait sans doute utile de chercher de nouveaux documents pour voir si le départ vers Montereau a été si facilement accepté que le laisse entendre le journal *La Semaine de l'Oise*. Mais ceci est une autre histoire. Avis aux amateurs !



Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.

En vertu de la loi n° 92-597 du 1er juillet 1992, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle exclusif et opposable à tous.

Par ailleurs, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition, reproduction, ou représentation d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels que définis par la loi, est un délit de contrefaçon puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 915 à 18. 294 euros [6.000 F à 120.000 F] (art. L.335-1 à 3).

La copie strictement réservée à l'usage privée de la personne qui la réalise est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve de la mention d'éléments suffisants d'identification de la source (art. L.211-3).

Pourquoi cette nouvelle publication ?

“Passion Faïence” n’ayant la vocation que d’une simple lettre d’information, il nous a semblé utile de produire des petits fascicules ouverts à l’étude de toutes les faïences fines françaises, un peu trop délaissées à notre goût.

Les Dossiers de la Faïence fine dont le premier numéro a été réalisé à l’occasion du centenaire de la fermeture de la faïencerie de Creil, pourront, nous l’espérons, servir à diffuser un certain nombre d’études “en souffrance”.

En effet, bon nombre de conférences, qui ont demandé à leurs auteurs un travail important, ne sont actuellement pas diffusées, faute de moyens matériels et financiers adéquats, et aussi à cause d’un nombre trop restreint d’amateurs.

La parution des actes de la plupart des colloques, en impression classique (qui signifie tirage à 1.000 exemplaires minimum et prix maximum dès qu’il est question de clichés en noir et encore plus si couleurs), oblige les organisateurs à quémander sans cesse des subventions qui n’arrivent cependant pas à compenser les faibles ventes.

Au lieu de valoriser rapidement les compétences des chercheurs par une diffusion des connaissances dans un milieu élargi, la recherche d’une “belle” publication use inutilement leurs énergies et leurs économies.

Bien que la micro-édition n’apporte pas de solution miracle, elle pourrait, me semble-t-il, permettre de faire progresser la diffusion des connaissances dans un certain nombre de cas.

Vos observations seront, pour nous, le signe que nous sommes ou non sur une voie pleine d’espérance ou d’embûches. A bientôt.

Jacques Bontillot

Ce n° 1 des *Dossiers de la Faïence fine*, initialement réalisé par le CERHAME, a été réimprimé par l’imprimerie SIGG - 1, Les Grands Thénards - 89150 Domats.
pour le compte de l’association sans but lucratif :

Les Amis de la faïence fine, 14 rue Emile Guillaume, 89690 - Chéroy.

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

ISSN 1276-0420 Dépôt légal : Mai 1995.

Réimpression : Octobre 2005.